



# LA CHARTE

## Bâtitseur Responsable

L'entreprise et son dirigeant s'engagent, dans le cadre d'une démarche citoyenne et sociétale responsable, à :

**Prendre en compte et réduire les impacts environnementaux** dans l'exercice de son activité : préservation des ressources, contribution à l'économie circulaire, réponse aux enjeux d'économie d'énergie et de réduction carbone.

**Bâtir et entretenir des pratiques loyales et respectueuses** avec l'ensemble des parties prenantes : relations commerciales, pratiques contractuelles, intérêts des tiers.

**Développer une politique sociale ouverte et impliquante**, au bénéfice de ses collaborateurs : montée en compétences, santé et sécurité au travail, épanouissement professionnel et bienveillance dans la politique managériale.

**Favoriser et contribuer au développement socio-économique de son territoire** : emploi local, soutien aux initiatives du territoire.

Cet engagement qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue sera à renouveler dans les deux ans suivant la date de signature.

Fait à

Le

Signature et cachet de l'entreprise



*Cette chartre s'accompagne d'un rapport RSE décrivant les actions mises en place par l'entreprise*